PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

JOURNÉE RÉGIONALE

Jeudi 23 janvier 2025
14h à 16h

WEBINAIRE 3

FINANCEMENTS PRIVES ET ACCÈS À L'ALIMENTATION

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

1er témoignage :

FONDATION MACIF
Delphine PAILLET

TIERS LIEU ALIMENTAIRE « LA SALAMANDRE »
DU SECOURS CATHOLIQUE
René ROBERT

MACIF Fondation

Secours Catholique
Caritas France

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Fondation Macif

01 - « L'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif. » Loi du 23 juillet 1987 sur le Développement du mécénat

02 - "La fondation d'entreprise est fondée pour une durée limitée par des entreprises qui peuvent rester majoritaires au conseil d'administration. Ainsi, les fondateurs s'engagent pour la fondation dans le cadre d'un programme d'action pluriannuel."
Loi du 4 juillet 1990 créant les Fondations d'entreprise

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Notre histoire

1993 Création sous l'impulsion des délégués, représentants les sociétaires de la Macif

2009 Soutien à l'innovation sociale et dynamique de co-construction

2014 Rapprochement avec les métiers de la Macif : Mobilité, Habitat, Santé et Finance solidaire

2019 1ère orientation emblématique : « Les Mobilités et l'accès aux services essentiels du quotidien »

2022 2ème orientation emblématique : « Habiter autrement et durablement pour mieux vivre ensemble »

2024 Nouvelle orientation emblématique : « Accompagner une transition écologique juste »

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

En quelques mots…

- → Soutien à l'innovation sociale pour faire changer durablement les pratiques
- → Qui n'est pas uniquement financeur mais accompagnateur, en ingénierie de compétences auprès des porteurs
- → Ancrage territorial qui permet la proximité et le soutien à des projets en réponse aux besoins d'un territoire donné
- → Qui peut intervenir à différentes étapes (des 1er pas à l'essaimage)
- → 4 domaines d'intervention : Mobilité, Habitat, Santé, Finance solidaire
- → 86 élu.e.s dans les commissions pour sélectionner les projets territoriaux
- → Un conseil d'administration de 18 membres qui valident les soutiens en région et les programmes nationaux

En quelques chiffres

Près de
150
projets soutenus chaque année

3,4 M
d'euros distribués chaque année

Fondée en
1993
Fondation d'entreprise historique

12
chargés de mission en région et au national

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Délégation Bourgogne Franche Comté

LA COMPIL' 2023

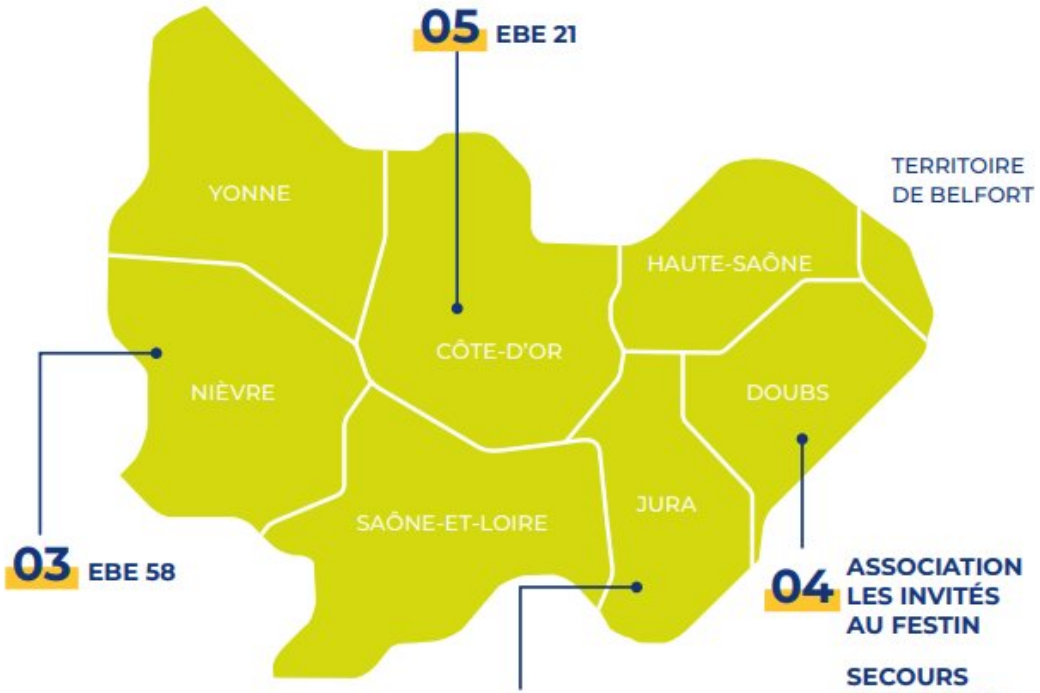

Les projets présentés ici sont issus d'une co-construction par l'équipe de la Fondation en région et les partenaires. La commission Fondation régionale composée de représentants de sociétaires Macif les a proposés au Conseil d'administration national de la Fondation qui les a validés. Ils sont accompagnés dans le temps par la Chargée de mission du territoire.

7
PROJETS SUIVIS

48 100 €
MONTANT DES SUBVENTIONS

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Notre ambition 2024-2028

*« **Catalyser** les énergies citoyennes pour **revitaliser les territoires** en repérant, expérimentant et accompagnant des solutions innovantes dans leur changement d'échelle, leur reconnaissance et la **maximisation de leur impact**, en **fédérant les acteurs du territoire**, en favorisant le **lien entre les générations**, afin de permettre à chacun d'accéder à des services essentiels **équitables et durables** autour de la **mobilité**, **l'habitat**, la **santé** et la **finance solidaire**. »*

Notre orientation emblématique

2 missions autour de cette ambition :

Axes de travail pour répondre à ces missions :

Accompagner collectivement une transition écologique juste

- Sensibiliser les décideurs et mobiliser les citoyens, en particulier les plus fragiles, à la transition écologique et aux solutions possibles
- Soutenir les initiatives sobres et durables de mobilité, de santé, d'habitat et de finance solidaire
- Agir sur l'accessibilité financière des solutions pour les plus fragiles.

Améliorer l'accès aux services essentiels dans les territoires vuinérabies

- Développer des solutions de mobilité inversées, solidaires
- Garantir l'accès à un logement adapté à tous les âges de la vie et favoriser le vivre ensemble
- Favoriser l'accès à la santé et aux soins
- Soutenir la création d'activités socialement innovantes pour faciliter l'émergence de services essentiels

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Nos critères…

Critères de sélection de la Fondation Macif :

- innovation sociale
- porter sur une ou plusieurs thématiques de la Fondation
- s'inscrire dans une logique de coconstruction
- favoriser les mixités
- favoriser la participation active des bénéficiaires
- avoir une gouvernance démocratique et plurielle
- partir des besoins des plus fragiles et être généralisable à tous
- être à potentiel d'essaimage
- être à potentiel de fort impact social

Les projets s'adresseront aux publics fragiles :

- d'un point de vue territorial
- pour des raisons socio économiques
- en raison d'un handicap physique ou psychique

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Comment candidater?

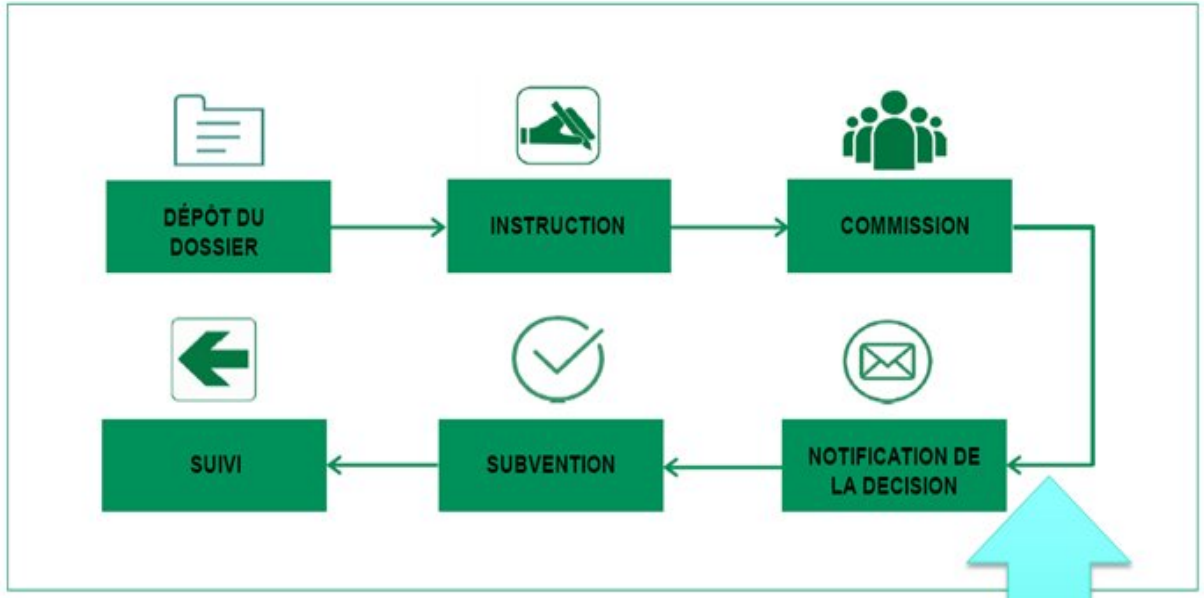

En cas d'accord de la commission régionale, étude du dossier par le Bureau et le C A de la Fondation, puis décision finale.

- Déposer un projet : www.fondation-macif.org
- Nous suivre sur Twitter : @FondationMacif
- Contact :

Delphine PAILLET
dpaillet@macif.fr
0628821035

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Quelques exemples régionaux…

LES PETITES CANTINES Mâcon

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Focus sur un projet à Cousance (39)

Secours Catholique
Caritas France

TIERS LIEU/EPICERIE SOLIDAIRE

LA SALAMANDRE

COUSANCE- BEAUFORT ORBAGNA

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Focus sur un projet à Cousance (39)

LE CONTEXTE

Secours Catholique
Caritas France

- L'alimentation est un véritable marqueur d'inégalités sociales : certains ont les moyens d'orienter leurs achats vers des aliments qu'ils estiment de qualité et durables, alors que beaucoup d'autres n'ont pas la capacité de choisir.
- Le projet est né d'un besoin de convivialité et d'entraide entre ses habitants, mais aussi de faciliter l'accès à tous à des produits alimentaires « de qualité »
- Deux associations investies dans le soutien alimentaire du secteur : Association familiale et Secours Catholique

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Focus sur un projet à Cousance (39)

POURQUOI ?

Secours Catholique
Caritas France

- Pour faire évoluer le soutien alimentaire digne et de qualité
- Pour faciliter, encourager le lien social
- Pour donner la possibilité d'agir aux personnes concernées
- Pour soutenir les producteurs locaux
- Pour agir localement en faveur de tous les habitants
- Pour mieux vivre ensemble, dans nos bourgs

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Focus sur un projet à Cousance (39)

DEFINITIONS

Secours Catholique
Caritas France

- TIERS LIEU :

Un lieu où les personnes se plaisent à se regrouper de manière informelle, hors du domicile et de l'entreprise.

Un lieu du faire ensemble (coworking, fab lab, numérique, accorderie, loisirs, concerts, épicerie, expo, jeu, café associatif…)

Definition de l'Agence Nationale de Cohesion des Territoires :

- EPICERIE SOLIDAIRE :

Un lieu où les personnes ont accès à des produits alimentaires à moindre coût.

Un prétexte à l'accompagnement des personnes au long terme

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Focus sur un projet à Cousance (39)

OBJECTIFS

Secours Catholique
Caritas France

- Créer un lieu de vie empreint de laïcité et d'éducation populaire, permettant le vivre ensemble pour les habitants
- Organiser un soutien des personnes les plus fragiles par les bénévoles des associations et par les travailleurs sociaux à plus long terme.
- Accueillir 30 familles adhérentes en 2024 à l'épicerie à prix préférentiel
- Accueillir 20 familles habitant à proximité, à prix normal
- Accueillir 50 adhérents au tiers lieu par an.
- Soutenir les producteurs locaux.
- Redonner de la confiance en soi aux personnes

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Focus sur un projet à Cousance (39)

Caractéristiques du projet :

Secours Catholique
Caritas France

- PARTICIPATIF : Les utilisateurs du lieu sont moteurs des activités et de l'organisation
- DIGNE : Les adhérents de l'épicerie paient leurs achats (carte d'adhérent avec code tarifaire selon les ressources et plafond d'achat)
- QUALITATIF : Une proportion importante des produits est issue de productions locales, labélisées ou non .
- SOLIDAIRE : Les adhérents payant 100% du prix sont militants, les producteurs locaux sont soutenus par nos achats, les adhérents en précarité gagnent un pouvoir d'achat de 50 à 200€ par mois selon les familles.
- ECOLOGIQUE : chaque activité est pensée en terme d'écologie intégrale et en phase avec la transition écologique et énergétique, l'alimentation favorisant circuit court et de saison.

PACTE DES SOLIDARITÉS

Focus sur un projet à Cousance (39)

Et aujourd'hui..
Nos objectifs atteints en 9 mois d'activité
Ouverture Avril 2024 :

54 foyers à tarif réduit (30 ou 50%) soit 135 personnes (entre 80 et 180 € d'économie réalisées par mois).
50% des adhérents résident sur la commune.
75 foyers tarif solidaire (tarif plein)
Un tiers lieu actif : ateliers jeux, cuisine, jardin, bien être…
Une équipe (20 personnes) active, mixte et dynamique

En 2025,l'aventure continue
avec l'achat d'un véhicule pour mettre en place une navette solidaire
Notre déménagement dans un nouveau local en juillet 2025

En 2027/2028 ,en partenariat avec les collectivités, intégrer le tiers lieu alimentaire La Salamandre dans un lieu atypique et patrimonial

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Webinaire 3 : témoignage Fondation MACIF et Secours Catholique

→ *ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS*

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

2ème témoignage :

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

DGFIP

Marie-France BEAUNEE
Correspondante Associations - DRFIP 21

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

LE RÉGIME FISCAL DES DONS : LE MÉCÉNAT

Qu'est ce que le mécénat ?

Un soutien

Sans contrepartie directe ou indirecte de la part du bénéficiaire

!

A ne pas confondre avec le parrainage ou sponsoring

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

LE RÉGIME FISCAL DES DONS : LE MÉCÉNAT

Les formes du mécénat :

Le mécénat financier

Don ou legs d'argent
Direct ou indirect

Le mécénat en nature

Don ou legs d'un bien, d'une prestation de services à titre gratuit ou encore d'une mise à disposition de locaux à titre gratuit ou de personnels. La valorisation du don en nature relève de la responsabilité du mécène, qui devra l'évaluer au prix de revient

Le mécénat de compétences

Forme de mécénat en nature, consistant pour une entreprise à mettre ses salariés, avec leur accord et sur leur temps de travail, à disposition d'un organisme d'intérêt général pour accomplir une œuvre d'intérêt général. Il est réalisé sous forme d'une prestation de service ou d'un prêt de main d'œuvre à titre gratuit.

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

LE RÉGIME FISCAL DES DONS : LE MÉCÉNAT

Conditions à respecter :

-Être d'intérêt général

-Avoir une gestion désintéressée

-Exercer une activité non lucrative

-Ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes

-Exercer, à titre principal, une activité éligible

-Listée aux articles 200 et 238 bis du CGI

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Définition de l'intérêt général au sens des articles 200 et 238 bis du CGI

Notion correspondant à trois conditions précises
Souvent confondue à tort avec la reconnaissance d'utilité publique, procédure de la compétence du ministère de l'intérieur

3 conditions à respecter :

-Avoir une gestion désintéressée

Article 261-7-1° d du CGI

-Exercer une activité non lucrative

Article 206-1 du CGI a contrario

-Ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint

Notion jurisprudentielle

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Conditions relatives au respect de l'intérêt général

Avoir une gestion désintéressée :

Article 261-7-1° d du CGI

3 conditions cumulatives :

-Administration à titre bénévole par des personnes n'ayant elles-mêmes, ou par personne interposée, aucun intérêt direct ou indirect dans les résultats de l'exploitation

-Aucune distribution directe ou indirecte de bénéfice sous quelque forme que ce soit

-Aucune attribution de l'actif aux membres (sous réserve du droit de reprise des apports)

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Conditions relatives au respect de l'intérêt général

Exercer une activité non lucrative :

Article 261-7-1° d du CGI

Comment caractériser une activité lucrative ?

Elle peut résulter de :

-de relations économiques «privilégiées» existant entre l'organisme et ses entreprises membres générant des distorsions de concurrence

OU

-de l'exercice d'une activité concurrentielle dans des conditions similaires à celles d'une entreprise commerciale : méthode d'analyse qui résulte de la jurisprudence du Conseil d'État

(règle des 4 P – Produit / Public / Prix / Publicité)

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Conditions relatives au respect de l'intérêt général

Ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes :

-Ne sont pas d'intérêt général au regard des dispositions du CGI, les organismes qui fonctionnent au profit d'un cercle restreint de personnes, même s'ils remplissent les deux conditions précédentes

-Un organisme fonctionne au profit d'un cercle restreint de personnes lorsqu'il poursuit les intérêts particuliers notamment matériaux ou moraux d'une ou plusieurs personnes clairement individualisables, membre(s) ou non de l'organisme

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Conditions tenant au domaine de l'activité exercée

Les OSBL sont éligibles au régime fiscal du mécénat lorsque leurs activités présentent à titre prépondérant un caractère :

- Philanthropique
- Éducatif
- Sportif
- Social ou humanitaire
- Égalité hommes-femmes
- Défense de l'environnement naturel
- Culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la diffusion de la culture et de la langue française
- Familial
- Scientifique ou concourant à la diffusion des connaissances scientifiques

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

La procédure de rescrit «mécénat» L 80 C du LPF

Un rescrit spécifique destinés aux porteurs de projets

-Fondement juridique : article L. 80 C du livre des procédures fiscales (LPF)

-Objet : obtenir la confirmation que les dons perçus ouvrent droit aux avantages fiscaux prévus par les articles 200 et 238 bis du CGI.

-La demande doit comporter une présentation précise, complète et sincère de l'activité exercée.

-La garantie apportée : non application de l'amende prévue par l'article 1740 A du CGI en cas de délivrance irrégulière d'un reçu fiscal.

-La garantie peut être expresse ou tacite en l'absence de réponse de l'administration dans les 6 mois de la demande.

-Il ne s'agit pas d'une habilitation préalable à la délivrance de reçus fiscaux : le rescrit n'est en aucun cas obligatoire.

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

La procédure de rescrit «mécénat» L 80 C du LPF

Demande de rescrit à adresser par courrier ou par courriel :

Accompagnée des documents suivants :

1) questionnaire mécénat
2) copie des statuts et de leurs éventuelles modifications
3) copie du récépissé du dépôt en préfecture et copie de la publication au journal officiel de la création et/ou modifications de l'association
4) copie des éventuels contrats ou conventions conclues par l'organisme (baux, conventions passées avec des entreprises...)
5) copie des 3 derniers procès verbaux de délibération en assemblée générale ordinaire ou extraordinaire
6) budget pour les trois dernières années ou un budget prévisionnel pour l'année en cours détaillant les principales ressources et dépenses de l'association.

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

La procédure de rescrit «mécénat» L 80 C du LPF

A compter de la réception d'un dossier complet

Dans le délai de 6 mois

RÉPONSE DÉFAVORABLE

-Possibilité de solliciter un second examen de la demande. (article L. 80 CB du LPF)
-Le collège de second examen se prononce selon les mêmes règles et délais que ceux prévus pour la demande initiale.
-La nouvelle décision se substitue à la première réponse. Si elle est négative, elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le juge administratif.

RÉPONSE FAVORABLE

Garantie expresse de non-application de l'amende prévue par l'article 1740 A du CGI

PAS DE RÉPONSE DANS LE DÉLAI DE 6 MOIS

Garantie tacite de non-application de l'amende prévue par l'article 1740 A du CGI

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

LE RÉGIME FISCAL DES DONS : LE MÉCÉNAT

Avantages fiscaux pour les donateurs :

-Mécénat des particuliers (articles 200 du CGI) :

Les dons ouvrent droit à :
-Réduction d'impôt de 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable.
-Réduction d'impôt portée à 75 % pour les versements effectués au profit d'OSBL qui procèdent à la fourniture gratuite de repas à des personnes en difficulté, qui contribuent à favoriser leur logement ou qui procèdent, à titre principal, à la fourniture gratuite des soins

-Mécénat des entreprises (article 238 bis du CGI) :

Les dons sont plafonnés soit à 20 000 € soit à 0,5 ‰ du CA annuel HT si plus élevé.
Dans la limite de ce plafond, ils ouvrent droit à une réduction d'impôt de :
-de 60 % du montant du don pour la fraction inférieure ou égale à 2 millions d'€
-de 40 % du montant du don pour la fraction supérieure
Toutefois, les dons destinés à des actions de première nécessité (fourniture gratuite de repas, de soins, etc.) ouvrent droit à une réduction d'impôt de 60 % pour la totalité, quel que soit leur montant.

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Nouvelle Obligation déclarative - Art 222 bis du CGI (depuis le 1/1/2022)

Qui déclare ?

Tous les organismes qui délivrent des reçus ouvrant droit aux avantages fiscaux prévus aux articles 200 et 238 bis du CGI.

Quelles informations doivent être déclarées ?

-Le montant cumulé des dons reçus ayant donné lieu à la délivrance d'un reçu fiscal au cours de l'année civile précédente ;
-Le nombre de reçus fiscaux délivrés au cours de l'année civile précédente.

Comment et quand déclarer ?

-Pour les organismes déposant une déclaration d'impôt (parce qu'ils ont une activité commerciale accessoire ou des revenus patrimoniaux) : concomitamment à ce dépôt
-Pour les organismes n'ayant pas d'obligation fiscale : sur le site «Mes démarches simplifiées»

Sanction ?

Amende de 150 € en cas de défaut de production de la déclaration, portée à 1 500 € en cas d'infraction pour la deuxième année consécutive

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Le rôle du correspondant associations

Un correspondant "associations" est désigné dans chaque direction des affaires juridiques des directions régionales ou départementales des finances publiques.

Interlocuteur privilégié des organismes sans but lucratif (OSBL) pour leurs demandes de rescrits (régime fiscal ou mécénat).

Pour la région BFC :

Mme Stephanie PETIT - DDFIP DOUBS

Mme Sandrine GUERMONT - DDFIP JURA

Mme Laurence COLLAS – DDFIP NIEVRE

Mme Corine MAUVAIS - DDFIP HAUTE-SAONE

Mme Catherine PASQUIER - DDFIP SAONE ET LOIRE
ddfip71.affairesjuridiquesOSBL@dgfip.finances.gouv.fr

Mme Sandrine BARRE-DELANOUE- DDFIP YONNE
ddfip89.affairesjuridiquesOSBL@dgfip.finances.gouv.fr

MM. Hélian SIEK – DDFIP TERRITOIRE DE BELFORT
ddfip90.affairesjuridiquesOSBL@dgfip.finances.gouv.fr

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Webinaire 3 : témoignage DGFIP

→ *ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS*

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

3ème témoignage :

TRANSPORTS PICQ et CHARBONNIER

Nadège DIGNAT

TRANSPORTS PICQ & CHARBONNIER

Groupe Hautier
Notre engagement, notre fierté !

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Présentation

Notre Histoire

- PME historique : Création en **1919** à Chablis.
- Membre historique du Groupement FLO (**1996**)
- Intégration au sein du Groupe Hautier au **1er Juillet 2022**

Groupe Hautier - Agence Picq & Charbonnier

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Présentation

Nos métiers

- <u>Transport à la demande et Location véhicules avec conducteurs</u> :
- En propre : une flotte de 120 camions
- 1 à 5 palettes avec notre réseau FLO Palettes.
- Un service affrètement avec des partenaires réguliers et fiables.

Groupe Hautier - Agence Picq & Charbonnier

- <u>Logistique</u> :
- Une capacité de 30 000m2 répartit sur nos 3 sites.
- Stockage en rack et en masse.
- Préparation de commande
- Entrepôt à température dirigée

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Présentation

Quelques chiffres

- 165 salariés.
- Dont 115 conducteurs.
- 386 immatriculations.
- 3 sites.
- 30 000 m2 d'entrepôts de stockage.
- 24M de CA.
- 4 labels importants :

ecovadis

ISO 9001
apave
BCS Certification

Nos valeurs :

- ✓ La satisfaction de nos clients
- ✓ Le bien-être de nos collaborateurs
- ✓ La performance de l'entreprise

LABEL 2017 2020
Objectif CO_2
Transport éco-responsable
PROGRAMME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DU TRANSPORT ROUTIER

Label
TRANSPORT & LOGISTIQUE RESPONSABLES 2024

Groupe Hautier - Agence Picq & Charbonnier

PACTE DES SOLIDARITÉS

Présentation

Groupe Hautier

Notre engagement, notre fierté !

Crée en 1914, le groupe Hautier est une entreprise familiale aux valeurs Humaines fortes, avant une histoire similaire à celle de Picq et Charbonnier,
Nous avons rejoint ce groupe en juillet 2022.

Le groupe en quelques chiffres, c'est :
1200 collaborateurs, 7 agences, 25 métiers transports différents, 70 000m2 d'entrepôts logistique

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Le transport et le stockage pour les associations

TRANSPORTS PICQ & CHARBONNIER

Depuis plusieurs années, nous transportons et stockons pour 3 associations de l'Yonne

Sourires d'enfants

Banques Alimentaires

ÉPICERIE SOLIDAIRE DE L'AUXERROIS

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Quelques chiffres transport

	Epicerie Solidaire	Banque Alimentaire	Sourires d'Enfants
Nb de Tps 2023	5	18	25
Nb pal moy / Tps	3	5,5	6,5
Nb tps moy / Mois	0,4	1,5	2
CA 2023	1 016 €	3 491 €	5 194 €
Nb de Tps 2024	10	8	33
Nb pal moy / Tps	3,6	6	8,5
Nb tps moy / Mois	0,8	0,7	2,8
CA 2024	2 525 €	1 811 €	8 450 €

PACTE DES SOLIDARITÉS

Quelques chiffres stockage

En logistique, nous avons stocké pendant plusieurs années pour l'association Sourires d'Enfants
En moyenne entre 60 et 90 palettes en stock

Suite à leur réorganisation, nous ne réalisons plus la partie stockage pour eux,

Aujourd'hui, nous stockons pour la banque alimentaire, En moyenne entre 10 et 16 palettes en continue,
Le stock peut varier selon les arrivages,

Cela représente en 2023 une facturation de 1466 euros HT et en 2024, 966 euros HT,

Clés du succès et conseils

La direction s’est engagée auprès des associations et leurs demandes sont traitées comme une commande client. Les équipes ne font pas la différence et apportent le même service.

Les motivations de l’entreprise : historiquement la direction s’impliquait dans des partenariats avec des associations locales dans le milieu alimentaire.
Le groupe Hautier ayant la même vision, c’est naturellement que nous avons continué,

Au-delà de la défiscalisation, la participation auprès d’associations, répond également à la RSE qui devient une part importante dans les entreprises.
En effet, nous devons nous engager sur des actions.
C’est un point important que vous pouvez mettre en avant.
Pour exemple, je vous présente la démarche RSE du groupe Hautier

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Présentation

Une importante démarche RSE

10 Engagements :

1. Intégrer la démarche H2E au cœur de nos agences
2. Communiquer sur nos actions engagées
3. Rendre nos collaborateurs fiers de leur entreprise
4. Partager nos engagements avec nos fournisseurs
5. Réduire notre impact carbone
6. Mettre en place des initiatives en faveur de l'environnement et de la biodiversité
7. Partager une éthique et un respect de tous, par tous, et à tout instant
8. Avoir des convictions partagées avec nos clients
9. Rayonner localement et territorialement
10. Obtenir le statut d'entreprise à mission

H2E, HAUTIER POUR L'[HUMAIN] ET L'[ENVIRONNEMENT]

DES VALEURS PARTAGÉES DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION

Groupe Hautier - Agence Picq & Charbonnier

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Webinaire 3 : témoignage TRANSPORTS PICK et CHARBONNIER

→ *ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS*

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

4ème témoignage :

ALLIANCE BFC

Romain PETEUIL

ALLIANCE BFC
UNE RÉGION, DES AGRICULTEURS, UN FUTUR

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Chiffres clés

Union de 3 coopératives créee en en 2018 : Dijon Céréales, Bourgogne du Sud et Terres comtoises

12 000 adhérents

2 500 salariés

500 000 ha du potentiel agricole de la Région BFC

PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

1ère action dans le cadre de la politique RSE

Dijon Céréales : Action recyclage ADIVALOR 2022

Du 2 au 13 mai 2022, la coopérative agricole Dijon Céréales et A.D.I.VALOR (Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles) ont organisé une opération baptisée « la B.A. des Agrirecycleurs », en partenariat avec la Banque Alimentaire de Bourgogne.
Développer la collecte des ficelles, filets et films plastiques utilisés plus particulièrement par les agriculteurs éleveurs, tout en soignant la qualité de préparation des sacs de déchets livrés à la coopérative pour un recyclage optimum.
Objectif : Sur la base du volume réceptionné, apporter un soutien à l'activité de la Banque Alimentaire de Bourgogne à travers un don.

Résultat : A l'occasion de la collecte de « la B.A. des Agrirecycleurs » en mai dernier, ce sont 200 tonnes de filets, ficelles et films plastiques qui ont ainsi pu être collectées en vue d'un recyclage. Dijon Céréales a choisi de reverser intégralement la rétribution d'A.D.I.VALOR perçue pour cette collecte à la Banque Alimentaire de Bourgogne, avec un chèque de 4 500 euros à la clé.

PACTE DES SOLIDARITÉS

2 autres actions dans le cadre de la politique RSE

Terre Comtoise : filiale COQUY

200.000 œufs récoltés par jour
60.000.000 œufs annuels dans un rayon inférieur à 150 km
Résultat : Plusieurs dizaines de milliers d'œufs donnés aux associations locales aide alimentaire (resto du cœur, banque alimentaire)

Bourgogne du Sud

- Rénovation de l'ancienne gare de Verdun sur le Doubs et mise à disposition en 2023 aux Restos du coeur

- Opération récolte de jouets auprès des salariés en décembre 2024 pour en faire dons aux Restos du cœur de Verdun-sur-le-Doubs, Chagny et Chalon-sur-Saône

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

active
Pôle de l'économie solidaire

Webinaire 3 : témoignage ALLIANCE BFC

→ *ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS*

PACTE DES SOLIDARITÉS